

**CONCOURS EXTERNE, CONCOURS INTERNE ET
TROISIÈME CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL DE
CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES**

SESSION 2023

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

La rédaction d'une note à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité choisie par le candidat au moment de l'inscription.

Durée : 3 heures
Coefficient : 3

SPÉCIALITÉ : MUSÉES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 24 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques au sein du musée de Cultureville, situé en zone inondable.

Le directeur du musée vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur le plan de sauvegarde des biens culturels d'un musée.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Le plan de sauvegarde des biens culturels » - *Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines* - juin 2016 - 3 pages.
- Document 2 :** « Menton. Deux ans après l'inondation du musée Cocteau, des œuvres toujours en restauration » - *Ouest France* - 29 octobre 2020 - 1 page.
- Document 3 :** « Plan de sauvegarde des biens culturels manuel PSBC – Accompagnement à la rédaction » (extraits) - *Ministère de la Culture* - Septembre 2022 - 1 page.
- Document 4 :** « Ravagées l'année dernière par les inondations, les œuvres du musée Girodet continuent de sécher » - Anne Chépeau - *France TV info* - 3 juin 2017 - 2 pages.
- Document 5 :** « Guide d'accompagnement à l'élaboration, la mise à jour et la mise en œuvre des Plans de sauvegarde des biens culturels - Le risque inondation » (extraits) - *Bibliothèque nationale de France* - Juin 2018 - 1 page.
- Document 6 :** « UES LOUVRE - Mission : La sauvegarde des œuvres ! » - Extraits - Clément Boudon - *Allo dix-huit* - 27 mai 2021 – 3 pages.
- Document 7 :** « Plans fonctionnels et opérationnel, modèle de fiche d'évacuation d'œuvre, extrait de « Plan de sauvegarde des biens culturels, mode d'emploi » - Marie Courselaud - *C2RMF* - 2019 - 5 pages.
- Document 8 :** « Guide de gestion des risques appliqué au patrimoine culturel » - *ICCROM* - 2019 – 4 pages.
- Document 9 :** « Indre-et-Loire : trois ans après l'incendie de Notre-Dame-de-Paris, les pompiers enchaînent les exercices dans les châteaux de Touraine » - *La Nouvelle République* - 9 mai 2022 - 2 pages.

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.